

Histoire et civilisation du monde byzantin

M. Gilbert DAGRON, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

1. Cours : Verts et Bleus de Constantinople, Étude d'histoire sociale

On ne peut traiter de l'hippodrome de Constantinople sans renvoyer constamment au cirque de Rome, ni traiter du cirque romain sans évoquer son lointain prolongement byzantin. Le lien de l'un à l'autre est celui d'une filiation directe et, bien des sources le disent, d'une exacte reproduction. Constantinople ne serait pas Nouvelle Rome si elle n'avait transféré et fait fonctionner chez elle l'impressionnante machinerie du Circus Maximus avec son architecture, ses règles, son vocabulaire latin à peine hellénisé, ses symboles. Ce transfert ne se fait pourtant pas sans gain ni perte, et il a laissé bien des historiens perplexes. Alan Cameron, dans un excellent livre qui fait date (*Circus Factions*, Oxford, 1976), a bousculé quelques idées reçues, montré par quelles étapes on était passé, en Orient même, de la tradition agonistique grecque et hellénistique aux jeux « à la romaine », et démonté les analyses marxistes qui présentaient les oppositions factionnelles comme un phénomène global, à la fois social et religieux, en oubliant les structures du jeu. Cette leçon de prudence et ce retour aux textes furent entendus un peu au-delà du nécessaire. Paul Veyne reconnaît si peu son cirque ludique de Rome dans le cérémonial hippique de Constantinople qu'il propose d'établir entre les deux capitales un « cordon sanitaire » (*Le Pain et le cirque, Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, 1976) ; John H. Humphrey laisse Constantinople en dehors de sa précieuse typologie des *Roman Circuses* (Londres, 1986) ; Cyril Mango se demande avec humour « Why is it that so much nonsense has been written on these topics [the circus demes] by scholars who, in other respects, were perfectly sensible ? » (« Daily Life in Byzantium », *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 31/1, 1981). Mais est-il possible de rendre compte de l'hippodrome et de ses structures par une « perfectly rational explanation » (Al. Cameron) ? Dès son origine, à Rome même, la compétition hippique est associée à des rituels agraires et funéraires, à un échelonnement de fêtes religieuses, à l'importation de dieux ou de déesses, à l'exploitation de mythes, à un

culte solaire, enfin, qui, parce qu'il se veut syncrétique et parce qu'il est lié à la personne de l'empereur, peu à peu englobe tout. Cette histoire des rituels anciens est à lire dans les travaux d'André Piganiol, Jean Bayet, Henri Le Bonniec, Georges Dumézil et quelques autres. Un détour par la haute Antiquité est nécessaire pour montrer comment l'hippodrome de Constantinople, parfaitement romain mais doublement coupé de ses racines historiques par sa transplantation en Orient et par la christianisation de l'Empire, est un lieu où triomphe la symbolique.

Encore faut-il redécouvrir cette symbolique vivante derrière le symbolisme fade et un peu décourageant que nous présentent, bien plus tard, les apologistes chrétiens ou les « antiquaires » des V^e-VII^e siècles, avec le souci soit de dénoncer le paganisme caché d'une institution apparemment ludique mais en fait « démoniaque », soit de conserver le souvenir de vieux rituels oubliés, mais en les faisant entrer dans un système cosmologique et astrologique qui s'élabore sans doute dès l'époque d'Auguste, et dont le caractère artificiel est de plus en plus évident. Ont été lues et analysées les pages les plus importantes à cet égard de Tertullien, Cassiodore, Lydos, Malalas, Corippus, Isidore de Séville ; elles permettent de remonter jusqu'au mystérieux Charax de Pergame et aboutissent à une sorte de notice passe-partout, sans cesse reproduite, où se mêlent bribes d'histoire romaine, mythes grecs, fausses étymologies.

A titre d'exemple, une recherche particulière a été faite sur le mythe de Castor et Pollux et la légende de Romulus et Rémus, leurs rapports, leur réapparition dans le folklore constantinopolitain, leur importance dans l'« explication » du cirque-hippodrome et dans son iconographie ; car de nombreux parallèles iconographiques (médaillons contorniates, sarcophages) éclairent le symbolisme laborieusement développé dans les sources écrites.

Il y a évidemment synchronisme entre la diffusion de cette notice-type et celle du monument lui-même, conçu sur le modèle du Circus Maximus un peu simplifié, avec d'assez faibles variantes locales ou provinciales. A partir du livre déjà cité de John H. Humphrey, il a été facile d'étudier cet hippodrome d'exportation, son décor et ses caractéristiques architecturales, tant en Orient qu'en Occident. Encore fallait-il montrer pourquoi ce cirque-hippodrome a été plus systématiquement implanté dans les provinces, à l'initiative des empereurs, sous le règne de Septime Sévère et au temps de la Tétrarchie. Dans le contexte de sécession qui justifie les deux longs séjours de Septime Sévère en Orient (193-195 ou 196, 197-203), la construction d'un hippodrome n'est pas seulement le geste d'un empereur évergète, mais un acte politique fort, par lequel le souverain romain récompense les cités fidèles ou lie les cités rebelles (Byzance), et qui s'accompagne souvent de l'octroi d'un statut de « colonie » romaine et du *jus italicum*. L'hippodrome est alors l'instrument d'une romanisation et d'une intégration plus complètes. Plus tard, dans le contexte d'un partage du pouvoir impérial et d'un abandon de Rome au profit de résidences multiples (Trèves, Milan, Sirmium, Thessalonique, Héraclée, Nicomédie, Antioche), la fondation d'un hippodrome répond plutôt au souci d'un empereur itinérant de trouver, là où il réside, un espace à la fois ludique et

politique où il puisse renouveler sa légitimité populaire à la mode romaine. L'hippodrome transforme, le temps d'un jeu, le peuple de n'importe quelle cité en *populus romanus* pour l'accomplissement d'un rituel romain. L'institution du cirque appartient désormais au seul empereur et les passages bien connus de Lactance, des panégyriques latins et de l'*Expositio totius mundi et gentium* montrent que désormais les jeux sont implicitement liés à la présence impériale. D'où l'importance du dispositif architectural qui semble relier, sur un modèle supposé romain, le cirque de certaines résidences tétrarchiques au palais impérial construit à proximité immédiate. Avec une hâte peut-être excessive, on est passé de ce constat limité à la théorie générale d'un complexe cirque-palais (ou même cirque-palais-mausolée), dont l'hippodrome de Constantinople serait l'aboutissement architectural. Le débat, lancé par Alfred Frazer en 1966, est loin d'être clos.

Il restait à montrer en quoi l'hippodrome de Constantinople se distingue assez vite des autres hippodromes orientaux connus par l'archéologie ou les textes. Ni les sources écrites, qui sont toutes postérieures au V^e siècle et reprennent sans critique deux traditions légèrement divergentes, ni les fouilles, occasionnelles et ponctuelles, ne permettent vraiment de comprendre comment Constantin le Grand « acheva » vers 330 l'hippodrome « commencé » par Septime Sévère vers 198. On ne sait quel fut entre les deux dates l'usage et le décor du monument. Il est également difficile de préciser par quel dispositif le palais et la loge impériale se raccordaient à l'hippodrome au temps de Constantin, celui qui nous est décrit étant l'œuvre de Justinien. On devine seulement à quelques indices une évolution au terme de laquelle le cirque tétrarchique du IV^e siècle devient l'hippodrome byzantin connu du *Livre des cérémonies*. Même si les modifications architecturales ne sont pas fondamentales, il faut tenir compte de la progressive métamorphose de l'institution impériale elle-même. Lorsque les empereurs se fixent à Constantinople comme dans une Seconde ou Nouvelle Rome et ne se déplacent plus qu'exceptionnellement dans les provinces, on peut dire que le temps des cités-résidences est révolu. Un hippodrome mi-hellénistique mi-romain comme celui d'Antioche, où les courses de chevaux s'insèrent parmi d'autres concours gymniques et dans un calendrier festif païen, et où l'organisation des spectacles repose encore en partie sur l'évergétisme privé, ne fait plus que survivre. On pourrait conclure, avec Alan Cameron et Cyril Mango, que le cirque-hippodrome entre alors en décadence, parce qu'il ne correspond plus, après le VI^e siècle, ni à l'idéologie impériale, ni à l'urbanisme nouveau, ni au mode de vie issu de la christianisation ; mais il faut faire une exception pour Constantinople, où l'hippodrome, lié à l'institution impériale et à la présence effective de l'empereur, garde son importance politique et symbolique jusqu'à la dynastie des Comnènes.

Après cette très large mise en place historique, le cours a fait la synthèse des sources analysées en séminaire pour une mise au point : 1/ sur les divisions, les dimensions et le décor de l'hippodrome de Constantinople, 2/ sur l'organisation, les préparatifs et le déroulement des courses, 3/ sur la tactique des cochers telle

que la décrivent quelques *ekphraseis* antiques ou médiévales, 4/ sur les personnels et les dignitaires de l'hippodrome.

Sur le sujet du cours, un livre est en cours d'achèvement.

2. Séminaire : *Le cérémonial de l'hippodrome*

Après la traduction et le commentaire du Livre II du *Livre des cérémonies*, le séminaire de cette année a été consacré à l'explication des chapitres du Livre I concernant le cérémonial de l'hippodrome et le déroulement des courses (I, 77-82, après rectification de la numérotation de Reiske). Dans cette première partie du recueil de Constantin Porphyrogénète, mieux ordonnée que la seconde, le cycle des fêtes religieuses est suivi d'un cycle des cérémonies civiles (couronnement, promotions), puis d'un cycle des fêtes profanes qui commence avec le chapitre I, 70 décrivant les fêtes de l'anniversaire de naissance de l'empereur. Le compilateur a voulu donner un modèle, valable également pour les anniversaires de couronnement, d'avènement, de mariage, etc. Ces fêtes se déroulent en trois temps : 1/ elles commencent par une « demande de réception » formulée par les représentants des *dèmes*, qui ont l'initiative ; 2/ l'agrément de l'empereur ayant été obtenu, un *δέξιμον* (réception) est organisé, accompagné ou non d'un *σάξιμον* (ballet) ; 3/ le plus souvent, des courses hippiques ont lieu le lendemain de cette réception. Les chapitres I, 70-72 suivent cette séquence avec des perturbations que le *Klètorologion* de Philothée et d'autres parties du *Livre des cérémonies* (II, 31-36) permettent de repérer et de corriger. Par glissement plutôt que par plan préconçu, on passe ensuite aux fêtes de l'Hippodrome d'Or, qui se déroulent, comme les anniversaires, en trois temps, mais qui ont surtout la particularité d'ouvrir l'année ludique (I, 73-77), puis à l'organisation des séances de course (I, 78) et enfin aux autres courses « du calendrier » (I, 79-82).

Notre premier soin a été d'examiner la classification et le calendrier des courses. Deux critères servent, au X^e siècle, à caractériser les courses : leur plus ou moins grande solennité et leur inscription ou non dans un calendrier permanent. 1/ Les courses les plus solennelles sont appelées *ίππικὰ ἀπολύσιμα* et/ou *προσκυνήσιμα* pour signifier qu'elles sont données en clôture d'une fête de plusieurs jours, le plus souvent religieuse, et que le cérémonial prévoit une vénération publique de l'empereur. Elles s'opposent aux *ίππικὰ παγανά*, c'est-à-dire aux séances de courses « ordinaires » par un certain nombre de détails que l'on découvre au fil des chapitres : lorsque l'empereur a fait son apparition et a béni le peuple, les patrices et stratèges pénètrent dans sa loge pour réitérer publiquement la *proskynèse* déjà imposée par le protocole à l'intérieur du palais du *kathisma* ; pour cette raison, les démocrates des Bleus et des Verts, autrement dit le Domestique des Scholes et le Domestique des Excubites, que leur rang oblige à accomplir ce geste, ne gagnent qu'ensuite leur place dans les *dèmes* ; une parade des biges est prévue avant la compétition des quadriges. 2/ Les courses dites *τοῦ καταλόγου* inscrites en permanence dans le calendrier ludique, soit à une date fixe (11/12 mai, 1^{er} janvier), soit à une date mobile (en relation

avec Pâques), s'opposent aux courses occasionnelles (triomphes, réceptions d'ambassades, etc.) et à celles qui célèbrent ou commémorent des événements liés au règne en cours (naissance, baptême, couronnement, mariage, avènement des souverains). Ces courses « du calendrier » définissent un véritable cycle ludique, qu'ouvrent les courses de l'Hippodrome d'Or, que ferment celles des Lupercales, et dont on demande à Dieu le « renouvellement saisonnier », comme si tout souvenir n'était pas effacé des vieux rituels agraires du cirque romain.

De fait, ce calendrier ludique retient un grand nombre d'éléments venus de la Rome païenne, tout en se pliant aux lois et aux canons qui ont peu à peu interdit les spectacles — particulièrement les séances d'hippodrome — le dimanche, le jour de Noël et de l'Épiphanie, et tout au long du Carême et de la semaine de Pâques. Les affrontements et polémiques entre prédicateurs et amateurs de courses, attestés au V^e siècle, ont évidemment cessé au X^e siècle, mais au prix de curieuses contaminations entre temps chrétien et temps païen. Le meilleur exemple a été analysé par le R. P. Grumel, qui, dans un article justement célèbre, a montré comment la fête païenne célébrant vers le 15 février le retour du printemps et le renouveau de la nature, les Lupercales, était devenue une fête mobile marquant, dans la semaine précédant le dimanche de l'Apokréô, le moment où il faut cesser de manger de la viande jusqu'à Pâques. Ces *Lupercalia* autrement appelés « courses de la boucherie », c'est-à-dire « Carnaval », viennent désormais en fin de l'année ludique, mais s'enrichissent de la symbolique du renouveau pascal. C'est encore le temps pascal qui détermine la date, mobile par conséquent, des courses de l'Hippodrome d'Or, dans la semaine qui suit le dimanche de Quasimodo ou dimanche de l'octave de Pâques, choisi comme début d'une nouvelle saison hippique. Un autre exemple mérite d'être cité, celui de la course à pied du Vœu, à la date fixe du 1^{er} janvier, héritier de la fête romaine des Calendes de janvier et de ses « saturnales » dénoncées par les écrivains chrétiens des premiers siècles, mais que le traité de Philothée, en 899, intègre au calendrier chrétien en le plaçant au « huitième jour » après Noël, de même qu'il place au « quatorzième jour », lendemain de la réception de l'Épiphanie, une course hippique qui pourrait être celle des Ides. Cette course du 7 janvier, peut-être facultative, n'apparaît pas ou plus dans le *Livre des cérémonies*, mais elle est bien attestée dans les sources.

La lecture, la traduction et le commentaire du chapitre I, 78 nous ont retenus une bonne partie de l'année. Il est, en effet, exceptionnellement long et difficile. Après avoir décrit les courses de l'Hippodrome d'Or du point de vue du cérémonial impérial (déplacements de l'empereur du Grand Palais à sa loge de l'hippodrome), le compilateur traite plus généralement des préparatifs et du déroulement des courses du point de vue des organisateurs, donnant de façon succincte — et pas toujours claire — les éléments d'un règlement des courses, entrecoupés de modèles d'acclamations. C'est à partir de ce texte qu'il faut tenter d'élucider bon nombre de problèmes, notamment ceux relatifs au tirage au sort des emplacements de départ et à la constitution d'un « programme » (*kombina*), à l'obtention du « permis » impérial (*pératon*), aux différentes catégories de

cochers et aux règles de remplacement des cochers-vedettes, aux courses de l'après-midi pour lesquelles l'empereur peut demander un « échange » des attelages ou un « panachage » des chevaux, aux personnels et dignitaires de l'hippodrome, et, bien entendu, à l'organisation des « factions » ou « couleurs ».

Les chapitres suivants (I, 79-82) reviennent aux courses du calendrier. Ils répètent ou résumant le chapitre I, 77, qui leur sert de modèle pour ce qui touche aux faits et gestes des souverains, mais notent aussi les particularités de chaque séance de courses et les acclamations propres à chaque fête. Ainsi sommes-nous renseignés sur les distributions de légumes, galettes et poissons lors des courses correspondant à l'anniversaire de la fondation de Constantinople (le 11 mai, les *Lachanika* ayant lieu plus probablement le 12), sur l'organisation de la course à pied du Vœu et sur le rôle, ce jour-là, du personnel de surveillance, sur le défilé de l'administration municipale lors des courses des Lupercales et sur le curieux « hymne au printemps » qui est chanté à cette occasion. Comme l'a reconnu Albert Vogt, le chapitre I, 80 est composé d'extraits d'époques différentes venant en annexe du chapitre précédent sur les courses du 11/12 mai et détaillant certains éléments du cérémonial que ce chapitre passait sous silence ou résumait trop brièvement (soirée aux flambeaux, l'avant-veille, dans les « phiales des factions » ; utilisation de l'urne pour le tirage au sort des *carceres* ; parade des biges), mais donnant aussi par anticipation quelques détails et quelques historiettes sur la course à pied du Vœu.

Ces recherches sont menées en vue d'une nouvelle édition, traduite et commentée, du *Livre des cérémonies* de Constantin Porphyrogène.

PUBLICATIONS

— Résumé des communications faites à la table ronde « De Constantinople à Istanbul » (École française de Rome, 22-23 avril 1994), « Introduction » et « Le peuple de Constantinople et la division en Verts et Bleus », *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge* 108, 1996, p. 355-358, 369-372.

— « Contemporary Image and Influence of Byzantium », dans *Byzantium : Identity, Image, Influence, XIXth International Congress of Byzantine Studies, University of Copenhagen, 18-24 August 1966, Major Papers*, Copenhagen 1996, p. 61-71.

— « Jésus prêtre du judaïsme : le demi-succès d'une légende », dans *AEIMQN, Studies Presented to Lennart Rydén on His Sixty-Fifth Birthday*, J. O. Rosenqvist éd., Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Byzantina Upsaliensia 6, Uppsala 1996, p. 11-24.

MISSIONS ET CONFÉRENCES

— 14-16 novembre 1996, participation au colloque « Les chrétiens du Monde arabe », organisé à l'Institut du Monde arabe : « Panorama du christianisme oriental jusqu'à la conquête arabe ».

— 7 mars 1997, conférence à l'Auditorium du Louvre : « Exaltation, limitation ou définition du pouvoir souverain à travers le cérémonial : l'exemple de Byzance ».

— 6-10 juin 1997, participation au colloque international « Byzance et la Crimée », organisé à Sébastopol par le professeur Alexandre Aibabin, Directeur de l'Institut archéologique de Simféropol (Ukraine) : « Crimée ambiguë ».

— 11-12 juin 1997, recherche dans les « Archives Mamboury » du Deutsches archäologisches Institut d'Istanbul.

CENTRE D'HISTOIRE ET CIVILISATION DE BYZANCE

Professeurs étrangers invités par le Collège de France :

— M. David Jacoby, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, a donné une série de quatre leçons au Collège de France (du 4 au 25 novembre 1996) sous le titre général : « Production et commerce de la soie : Byzance entre l'Orient et l'Occident », et une conférence organisée par nous à l'Université d'Aix-en-Provence sur le même sujet.

— M. Cyril Mango, professeur émérite à l'Université d'Oxford, a donné une conférence (le 9 janvier 1997) sur « Le siège de Nicée par les Arabes en 727 et les débuts de l'Iconoclasme ».

— M. Ihor Ševčenko, professeur émérite à l'Université Harvard (Cambridge, Mass.), a donné une conférence (le 13 janvier 1997) sur la « Reconstitution de deux cycles iconographiques perdus d'après quelques épigrammes ».

— M. Glen Bowersock, professeur à l'Institute for Advanced Study (Princeton), invité au Collège de France sur la proposition de MM. Marc Fumaroli et Gilbert Dagron, a donné une série de quatre leçons (du 4 au 25 mars 1997) sur « Le mystère de Grégoria et les mosaïques tardives du Proche-Orient » : 1/ Cartes ; 2/ Mythes ; 3/ Villes ; 4/ Iconoclastes.

— M. Gennadij G. Litavrin, membre de l'Académie des Sciences de Russie, a donné une conférence (le 24 avril 1997) sur les : « Problèmes concernant la fiscalité byzantine aux X^e-XI^e siècles ».

Chercheurs étrangers ayant effectué un séjour d'étude dans notre Centre :

— M. Alexei Barmine, chercheur russe boursier du Ministère des Affaires Étrangères, a effectué dans notre Centre un stage de deux mois, du 31 octobre au 30 décembre 1996, pour la mise au point d'une étude sur les rapports entre le christianisme occidental et le christianisme oriental aux XI^e-XII^e siècles.

— M. Alexei Mouraviev, chercheur de l'Académie des Sciences de Russie, après un premier séjour de six mois l'an dernier, est revenu, du 1^{er} avril au 30 mai 1997, afin de poursuivre ses recherches sur « la légende de Julien l'Apostat dans l'Orient chrétien ».

— M. John Wortley, professeur à l'Université du Manitoba (Canada), a effectué un nouveau séjour dans notre Centre, durant le troisième trimestre 1997, pour travailler sur l'hagiographie byzantine.

— Mme Mirjana Živojinović, chercheur à l'Institut d'Études byzantines de l'Académie serbe des Sciences, est venue pendant un mois (juin 1997) pour collaborer à la publication des Archives du Mont Athos.

Jeunes chercheurs étrangers ayant préparé une thèse dans notre Centre pendant toute l'année universitaire 1996/1997 :

— Mlle Marina Détoraki, chercheur de nationalité hellénique nommé « préparateur temporaire » le 1^{er} novembre 1995, a poursuivi son travail sous la direction de M. Bernard Flusin. Sujet : édition critique de la Passion de saint Aréthas (martyrs de Najrân).

— M. Petre Guran, chercheur de l'Institut des Études du Sud-Est européen de Bucarest (Roumanie), a travaillé sous la direction conjointe de M. Alain Boureau (EHESS) et de M. Gilbert Dagron. Sujet : La légitimation du pouvoir princier dans les hagiographies slavo-byzantines.

— M. Johan Heldt, étudiant de l'Université d'Uppsala (Suède), a travaillé sous la direction de M. Bernard Flusin. Sujet : Édition, traduction et le commentaire de la Vie de saint Nicolas Stoudite (IX^e siècle).

— M. Christian Hogel, étudiant de l'Université de Bergen (Norvège), a travaillé sous la direction de M. Bernard Flusin. Sujet : Syméon Métaphraste, hagiographe du X^e siècle.

— Mlle Mariam Kasradzé, chercheur de l'Institut des Manuscrits de Tbilisi, a travaillé sous la direction de M. Jean-Pierre Mahé. Sujet : Les écrits de Nicéas Sthétatos (XI^e siècle) dans un recueil géorgien, le « Dogmatikon ».

— M. Pablo Ubierna, assistant à l'Université de Buenos Aires (Argentine) est arrivé en avril 1997 pour un séjour de quatre années. Sujet : Littérature apocalyptique et légende du dernier empereur (VII^e-X^e siècles).